CODES AFRICA

LIVRE BLANC 2025

SOUVERAINETÉ, SÉCURITÉ, PROSPERITÉ

www.codesafrica.com

CODES AFRICA

18 Juin 2025 À KEMESHA

PATRONAGE

MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NUMÉRIQUE

PARTENAIRE GOUVERNEMENTAL

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DÉVELOPPEMENT DES PME

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DE LA DIGITALISATION ET DE L'INNOVATION

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

AUTORITÉ DE REGULATION DE LA SOUS-TRAITANCE DANS LE SECTEUR PRIVÉ

rptc

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

PARTENAIRE TECHNIQUE

TONY BLAIR INSTITUTE FOR GLOBAL CHANGE

Droit Numerique.cd

FUTURAFRIC

ABIF

osiane

SPONSORS

est là

FPI

africell

vodacom

HUAWEI

PRIESTT

BRACONGO

CAMI

illicocash

rawbank

QUICK PRINT

m-pesa

TotalEnergies

TV5 MONDE

PPC

SILIKIN VILLAGE

acgt

SCAN ME
CODES
CONGO DIGITAL
ECONOMY SUMMIT

SOMMAIRE

Résumé exécutif
Introduction
Feuille de route stratégique
Principales Recommendations
Déroulement du Sommet

Résumé exécutif

Le Sommet CODES Africa 2025, tenu à Kinshasa le 18 juin 2025, a marqué une étape historique dans la construction d'une vision africaine de la souveraineté numérique. Réunissant gouvernements, régulateurs, secteur privé, société civile et partenaires internationaux, cet événement a été le catalyseur d'un agenda continental clair autour de trois priorités : **souveraineté, sécurité et prospérité.**

Contexte et enjeux

L'Afrique est confrontée à une double urgence :

Assurer son autonomie numérique face à la domination des géants technologiques étrangers, qui contrôlent l'essentiel des plateformes, infrastructures et services critiques.

Réduire la fracture numérique : seulement 37 % des Africains sont connectés, contre 68 % dans le monde (UIT, 2023).

La République Démocratique du Congo (RDC), par sa taille, sa population et ses ressources, s'affirme comme un acteur stratégique pour impulser cette dynamique continentale.

Constats majeurs du sommet

Les participants ont dressé un diagnostic lucide :

- Carence d'infrastructures souveraines (data centers, backbone, cloud).
- Dépendance aux technologies et normes étrangères.
- Faible accès au financement pour les startups et jeunes innovateurs.
- Cadres juridiques fragmentés, absence d'harmonisation régionale.
- Inégalités persistantes d'accès entre zones urbaines et rurales.

En parallèle, plusieurs opportunités clés émergent :

- Une jeunesse nombreuse, créative et connectée.
- Un potentiel de champions numériques africains dans la fintech, l'e-gouvernance et l'IA.
- Une volonté politique croissante de coopération continentale.

CHIFFRES CLÉS DU SOMMET

+500
Participants

10
Panels thématiques

5
Keynotes

50
Startups

15
Institutions

INTRODUCTION

Le présent Livre Blanc vise à traduire en orientations stratégiques et en recommandations opérationnelles les discussions et engagements issus du Sommet CODES Africa 2025. Il constitue un outil de référence pour les décideurs politiques, les acteurs du secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers engagés dans la construction d'une Afrique numérique souveraine, inclusive et prospère.

Ses objectifs sont :

- Affirmer la souveraineté numérique africaine comme pilier du développement et de la sécurité continentale.
- Renforcer la coopération régionale et continentale , afin de bâtir un espace numérique africain souverain et interconnecté.
- Mobiliser les acteurs publics et privés autour d'une feuille de route partagée pour accélérer l'innovation et l'inclusion numérique.
- Valoriser l'expertise locale et encourager l'émergence de champions technologiques africains.

FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE (2025–2035)

Court terme (1–3 ans) :

- Adopter et appliquer les lois sur données personnelles et cybersécurité.
- Déployer des data centers souverains et lancer un backbone national.
- Créer des mécanismes de financement adaptés aux startups.

Moyen terme (3–5 ans)

- Développer un cloud national et renforcer l'interopérabilité régionale.
- Instaurer un cadre juridique continental harmonisé.
- Ouvrir des centres d'excellence en IA, cybersécurité et e-gouvernement.

Long terme (5–10 ans)

- Construire un espace numérique africain souverain.
- Faire émerger des champions numériques africains compétitifs au niveau mondial.
- Transformer l'Afrique en hub d'innovation et de régulation technologique.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Pour le GOUVERNEMENT

Objectif : Garantir la souveraineté numérique, développer les infrastructures et piloter une stratégie nationale inclusive

- Adopter une feuille de route nationale pour la souveraineté numérique, articulée sur une vision à 10 ans, avec des priorités d'action triennales et une gouvernance multisectorielle (Delivery Unit, comité national, etc.).

- Légiférer et appliquer les lois sur la protection des données personnelles, la cybersécurité et le contenu local, tout en harmonisant les cadres juridiques à l'échelle régionale.

- Investir dans des infrastructures contribuant à la souveraineté numérique: déploiement de data centers nationaux, backbone numérique, cloud public et interconnexion nationale à haut débit.

- Garantir l'identité numérique universelle à tous les citoyens comme fondement de l'accès aux services digitaux et de la gouvernance numérique.

- Créer des incitations fiscales et réglementaires (subventions, quotas de sous-traitance locale, obligations de stockage local) pour favoriser l'innovation numérique et la résilience technologique.

Pour le SECTEUR PRIVÉ

Objectif : Stimuler l'innovation locale, soutenir les startups et renforcer la production de solutions africaines

- Développer des mécanismes de financement adaptés aux startups, avec des produits bancaires innovants, des fonds d'amorçage, et des collaborations avec les incubateurs locaux.

- Contribuer à l'émergence de technologies made in Africa, en produisant localement des équipements, logiciels et plateformes adaptés aux besoins africains.

- Créer des partenariats public-privé structurants dans les domaines de la connectivité, de la cybersécurité, des infrastructures et de la formation.

- Accompagner la montée en compétence du capital humain, via des programmes de mentorat, stages, certifications, et codéveloppement d'écoles numériques ou de centres techniques.

- Mettre en place un cadre de confiance avec les jeunes entrepreneurs, en facilitant la formalisation, la conformité et l'accès aux marchés.

Pour la SOCIÉTÉ CIVILE

Objectif : Défendre les droits numériques, former les citoyens et renforcer les mécanismes de transparence.

- Sensibiliser les citoyens à la souveraineté numérique et à la protection de leurs données, en menant des campagnes d'éducation populaire sur les droits numériques.
- Veiller à l'inclusion numérique, notamment des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap, ainsi que des populations vivant dans des zones à connectivité limitée, dans les politiques publiques et les projets d'innovation.
- Assurer un rôle de veille citoyenne sur les pratiques des entreprises et des institutions en matière de gestion des données, cybersécurité, fiscalité numérique et gouvernance.
- Participer activement à la co-construction des normes et standards numériques, via les consultations publiques, les forums multi-acteurs et les plateformes collaboratives.
- Soutenir l'innovation communautaire, notamment en zones rurales, par la mise en place de fablabs, d'ateliers de codage et de micro-projets numériques à impact local.

DÉROULEMENT DU SOMMET

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture du sommet Codes Africa 2025 s'est tenue dans la matinée, débutant officiellement à 10h30. Elle a été marquée par une atmosphère solennelle, symbolisée par l'interprétation de l'hymne national de la République démocratique du Congo, chanté à la fois en français et dans les quatre langues nationales (lingala,kikongo, swahili et tshiluba). Ce moment fort a souligné l'unité dans la diversité culturelle du pays.

Mot de bienvenue par Madame Magalie Tema Bemba, Présidente de CODES Africa

Madame Magalie Tema Bemba a ouvert la série d'allocutions avec un discours inspirant et rassembleur. Elle a appelé à une vision commune pour le numérique africain, soulignant qu'« il ne s'agit pas seulement de connecter nos pays, mais de connecter nos visions, nos compétences, nos volontés ». Elle a plaidé pour un numérique inclusif, capable de renforcer la souveraineté et l'unité du continent africain.

Elle a également mis en avant la mission stratégique de Codes Africa en tant qu'espace de dialogue entre les acteurs du secteur public et les innovateurs technologiques africains. Elle a insisté sur l'urgence pour les pays du continent de contrôler leurs propres données, plateformes et infrastructures numériques, afin de ne pas rester dépendants des puissances étrangères. Elle a terminé son intervention par un vibrant hommage à la présence de tous les personnalités et participants, témoignant de l'importance qu'elle accorde à une démarche collective.

Discours de Monsieur Christian Katende, Président de l'ARPTC

Monsieur Christian Katende a pris la parole, livrant un message articulé autour du thème de la souveraineté numérique. À travers le proverbe « L'Afrique ne peut être souveraine sans maîtriser son destin », il a souligné la nécessité d'un alignement stratégique entre les actions menées dans le secteur et une vision nationale claire, cohérente et pertinente.

Il a plaidé pour la création d'unités nationales dédiées à la numérisation, la formation d'une génération de jeunes innovateurs congolais, ainsi que pour l'élaboration d'un Programme National du Numérique 2030. Il a également évoqué l'importance de l'intelligence artificielle appliquée à des secteurs prioritaires comme l'agriculture, dans une perspective de développement durable. Sa déclaration selon laquelle « la souveraineté numérique ne doit pas être vue comme un privilège ou un luxe, mais comme un devoir politique, économique et culturel » a particulièrement marqué les esprits.

Allocution de SEM Augustin KIBASSA MALIBA, Ministre des Postes, Télécommunications et Numérique de la RDC

Le Ministre Kibassa a clôturé cette séquence d'ouverture par un discours centré sur la collaboration interinstitutionnelle et la nécessité d'une approche intégrée pour bâtir une souveraineté numérique effective. Il a dénoncé les projets redondants, appelant à une coordination rigoureuse des efforts pour éviter les duplications et gaspillage de ressources.

Pour le Ministre, la souveraineté numérique ne peut être atteinte dans l'isolement, mais par l'interdépendance et la collaboration entre les États africains. Il a invité les institutions nationales à avoir foi dans la capacité du pays à créer et gérer ses propres solutions numériques. L'Afrique, selon lui, ne doit pas seulement embarquer dans le train du numérique, mais en prendre les commandes. Il a enfin insisté sur la nécessité d'agir à l'échelle locale, en soutenant l'entrepreneuriat des jeunes, en déployant les infrastructures interconnectées et en poursuivant l'extension de la fibre optique.

Ce moment inaugural a donné le ton du sommet, en mettant en lumière les valeurs de souveraineté, collaboration et innovation au cœur de la dynamique numérique africaine.

PANEL MINISTÉRIEL
SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET LEADERSHIP AFRICAIN : BÂTIR UN FUTUR COMMUN

Dans un contexte mondial marqué par l'intensification des enjeux géopolitiques liés au numérique, le sommet CODES AFRICA 2025 a consacré un panel ministériel de haut niveau à la thématique de la souveraineté numérique et du leadership africain.

Modéré avec finesse par Mme Ndeye Maimouna Diop, experte de la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (UNECA), ce panel a réuni deux figures majeures de la transformation numérique sur le continent :

- **SEM Mark-Alexandre DOUMBA**,Ministre de l'Économie Numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation de la République Gabonaise
- **SEM Augustin KIBASSA MALIBA**, Ministre des Postes, Télécommunications et Numérique de la République Démocratique du Congo

Une urgence géostratégique pour l'Afrique

L'objectif de cette session était clair : poser les fondations d'une vision panafricaine cohérente, ambitieuse et réaliste de la souveraineté numérique. Les ministres ont unanimement reconnu que le numérique est devenu un levier de souveraineté aussi stratégique que les ressources naturelles ou la monnaie. La domination technologique actuelle des grandes puissances impose à l'Afrique de ne plus avancer en ordre dispersé, mais de mutualiser ses efforts, ses infrastructures, et ses politiques publiques.

Convergence des visions : autonomie, solidarité et responsabilité

Parmi les éléments de convergence majeurs, plusieurs axes structurants ont émergé :

- La solidarité africaine : Les ministres ont souligné que l'avenir numérique du continent repose sur des alliances stratégiques entre États, une interconnexion des infrastructures (clouds, data centers, fibre optique), et une vision partagée à l'échelle continentale. La création d'un « espace numérique africain souverain » est perçue comme une condition sine qua non pour l'émancipation digitale du continent.

- La valorisation des entreprises locales : Un appel appuyé a été lancé en faveur du renforcement des capacités locales, du financement des startups, et de la priorisation des solutions africaines dans les marchés publics. Encourager des champions numériques africains est indispensable pour que l'Afrique soit acteur et non simple consommateur de l'innovation mondiale.

- La formation des jeunes : Le numérique de demain appartient à la jeunesse d'aujourd'hui. Former massivement les jeunes aux compétences critiques (IA, cybersécurité, codage, data science) et faciliter leur insertion dans l'écosystème Tech a été reconnue comme un levier fondamental d'inclusion, d'innovation et de transformation structurelle.

- L'investissement dans les infrastructures : La faible connectivité (seulement 37 % de la population africaine connectée contre 68 % à l'échelle mondiale selon l'UIT) illustre l'urgence d'investir dans les infrastructures de base, l'énergie, les réseaux souverains et l'interopérabilité entre États.

Défis structurels identifiés

Les panélistes ont fait preuve de lucidité en dressant un diagnostic sans complaisance des obstacles actuels :

- Carence d'infrastructures critiques dans plusieurs pays
- Dépendance persistante aux technologies et normes venues d'ailleurs
- Faible coordination régionale en matière de gouvernance numérique
- Fracture numérique croissante entre zones rurales et urbaines
- Faiblesse des cadres juridiques harmonisés
- Accès inégal aux financements pour les acteurs privés du numérique
- Systèmes bancaires inadaptés au financement des startups

Recommandations et engagements forts

Face à ces constats, les ministres ont formulé une série de propositions concrètes, qui pourraient alimenter une future Charte de la souveraineté numérique africaine :

- Instaurer des cadres juridiques harmonisés sur la gouvernance des données, la cybersécurité et l'identité numérique
- Créer une banque technologique africaine et des mécanismes de financement adaptés aux startups
- Mutualiser les infrastructures critiques à travers des projets transfrontaliers (ex. interconnexion RDC–Burundi)
- Promouvoir des logiciels et plateformes africaines souveraines
- Créer un fonds de formation numérique panafricain
- Valoriser les jeunes talents et leur offrir des espaces d'innovation
- Développer une stratégie commune de cybersécurité

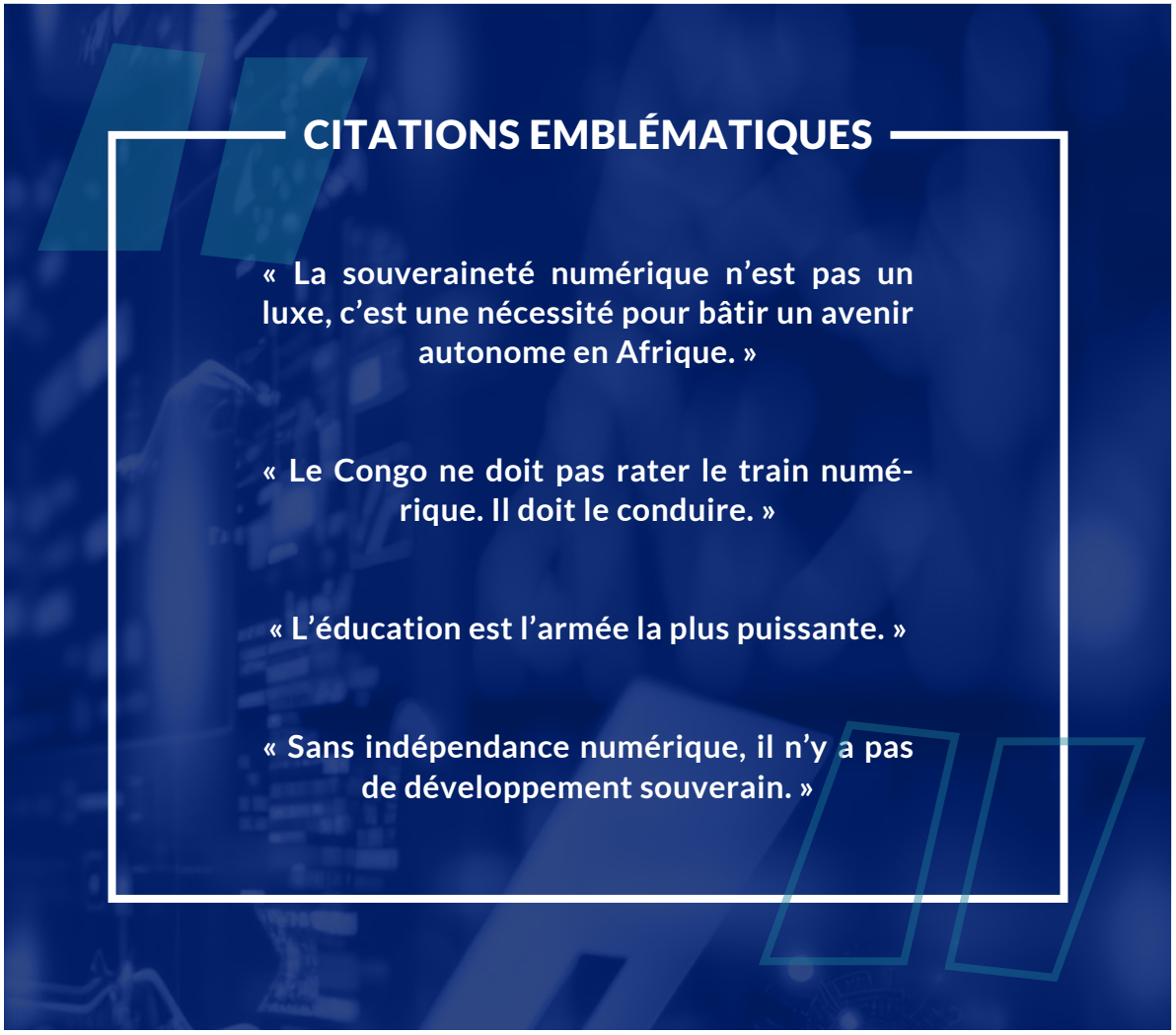

Un signal politique fort

Ce panel a marqué un tournant dans la dynamique continentale, en affirmant haut et fort que l'Afrique ne peut plus se contenter d'adapter les solutions importées. Elle doit désormais concevoir ses propres normes, infrastructures et politiques, alignées sur ses réalités socioculturelles et économiques.

Il a également mis en lumière le rôle crucial que doivent jouer les décideurs politiques, non seulement pour impulser des réformes, mais pour garantir une cohérence régionale et favoriser des mécanismes de suivi et de redevabilité.

Intervention de SEM Mark Alexandre Doumba, Ministre de l'Économie Numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation de la République Gabonaise

Monsieur le Ministre Mark Alexandre Doumba a souligné avec force l'importance de renforcer les capacités et les initiatives locales pour assurer la souveraineté économique et numérique en Afrique. Il a rappelé qu'il est essentiel que les États africains soutiennent leurs entreprises nationales, à l'image des grandes puissances qui ont appuyé la montée en puissance des GAFAM.

Le Ministre a insisté sur la nécessité de donner la priorité aux opérateurs et aux startups locales, afin qu'elles puissent accéder aux marchés, se développer et devenir des champions continentaux. Il a précisé que cela suppose un rôle proactif du pouvoir public pour favoriser les investissements privés et encourager la recherche et le développement.

Le Ministre a mis en avant plusieurs propositions, notamment :

- La création de conditions réglementaires permettant aux entreprises africaines de croître et d'accéder à de nouveaux marchés ;
- Le développement de synergies régionales avant de viser des coopérations à l'échelle continentale ;
- Le soutien à la mise en place de clouds africains, notamment régionaux, pour garantir l'autonomie technologique ;
- L'accroissement des financements dans la recherche, l'innovation et les infrastructures critiques.

Le Ministre a rappelé également que parler de souveraineté numérique n'est pas de la démagogie : tous les pays cherchent aujourd'hui à reprendre le contrôle de leurs infrastructures stratégiques. L'Afrique doit donc s'inscrire dans cette dynamique en s'appuyant sur la solidarité régionale, la coopération public-privé et la montée en compétence de ses talents.

Enfin, son intervention a conclue par un appel à transformer l'économie numérique en moteur de **croissance, d'inclusion et d'indépendance**, au service des populations africaines.

Mot de Madame Doreen Bogdan-Martin Secrétaire Générale de l'Union Internationale des Télécommunications

Un mot enregistré de Mme la Secrétaire Générale de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin, a été diffusé à l'intention des participants. De ce dernier, il est à retenir que depuis Genève, l'UIT salue les avancées du Plan National du Numérique, une stratégie nationale soulignée pour son ancrage dans l'inclusion, l'innovation, l'e-gouvernance et le développement des compétences. Ce plan est présenté comme une base solide pour un avenir numérique façonné par et pour les Congolais.

L'intervenante insiste sur un message fort : le numérique est avant tout une affaire de personnes, pas seulement de technologies. À l'échelle continentale, l'UIT souligne la montée en puissance des réponses africaines face aux dynamiques numériques mondiales. Elle cite notamment :

- Des formations réglementaires numériques (avec la BID et le FCDO), ayant renforcé 15 pays africains, dont la RDC,
- Le projet régional soutenu par l'Union européenne pour l'harmonisation réglementaire et le renforcement des politiques publiques fondées sur les données.

L'ensemble de ces initiatives témoigne de l'engagement de l'UIT pour un numérique de confiance, inclusif et ancré dans les réalités locales. L'allocution s'est achevée sur une invitation à maintenir les personnes au cœur des transformations numériques, notamment dans l'adoption des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle. Le sommet CODES AFRICA est salué comme un espace clé de dialogue, de coopération et de vision partagée.

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EN AFRIQUE
DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Type de session : **Panel**

Intervenants

Modérateur : Thierry Mbimi, Directeur exécutif audit interne, Ecobank Togo

Panélistes :
1. Damien Mama – Représentant Résident, PNUD RDC
2. Dominique Migisha – Coordonnateur, ADN RDC
3. Tata Dinyuy – Spécialiste en développement numérique, Banque mondiale RDC
4. Oumar Watt – PCA, Sénégal numérique
5. Luc Missidimbazi – Conseiller numérique, Primature, République du Congo
6. Olivier Manlan - Economiste Pays Principal Banque Africaine de Developpement RDC

Résumé des idées clés

Cette table ronde a établi les bases d'une réflexion politique et stratégique sur la souveraineté numérique africaine. Les intervenants ont convergé sur l'idée que la souveraineté numérique ne peut plus être perçue comme une option, mais comme un impératif stratégique pour préserver l'indépendance des États africains face aux puissances technologiques étrangères.

Trois axes prioritaires ont émergé :

- Reprendre le contrôle des données africaines pour éviter leur exploitation économique ou géopolitique externe
- Réduire la dépendance aux géants technologiques étrangers, qui détiennent l'essentiel des plateformes, infrastructures et outils critiques
- Renforcer la résilience des infrastructures numériques, notamment dans les secteurs clés comme la santé, la finance, l'éducation ou la sécurité

Défis identifiés

- Dépendance structurelle aux technologies, services cloud et plateformes étrangères
- Faiblesse des législations locales sur la protection des données et la cybersécurité
- Manque d'investissements dans les infrastructures numériques locales (data centers, backbone, connectivité)
- Fracture numérique persistante entre zones urbaines connectées et zones rurales isolées

Solutions proposées

1. Renforcement des infrastructures locales

- Construction de data centers souverains pour héberger les données sur le continent
- Développement de réseaux de connectivité interne à l'échelle nationale et régionale

2. Investissement dans les compétences locales

- Création de programmes d'éducation numérique, orientés vers la cybersécurité, l'IA et la gestion des données
- Soutien aux talents africains pour produire des solutions locales compétitives

3. Encadrement des entreprises étrangères

- Obligation pour les entreprises Tech d'héberger les données africaines sur le continent
- Renforcement des règles d'exploitation équitable des ressources numériques

Actions et recommandations

- Prioriser la sécurité des données sensibles, notamment gouvernementales et stratégiques
- Encourager l'innovation locale à travers la recherche, les startups et les hubs numériques
- Promouvoir une éthique numérique africaine, fondée sur les droits humains et la souveraineté

CITATION EMBLÉMATIQUE

« L'Afrique doit devenir créatrice de technologie, pas seulement consommatrice. »

Commentaires libres

Cette table ronde a réaffirmé que le numérique est un levier de développement durable pour l'Afrique, à condition de s'approprier ses outils, ses données et ses compétences. En exploitant sa jeunesse, sa créativité et son potentiel démographique, le continent peut non seulement combler ses retards, mais aussi devenir un leader mondial de l'innovation technologique. L'avenir de l'Afrique numérique dépendra de sa capacité à structurer des écosystèmes souverains, inclusifs et éthiques.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE :
ENJEUX, DÉFIS ET STRATÉGIES POUR UN AVENIR AUTONOME

Type de session : **Keynote stratégique**

Intervenant

Isaac Bayoh, Directeur Général, FuturAfric, Côte d'Ivoire

Résumé des idées clés

Dans cette keynote, Isaac Bayoh a souligné comment l'intelligence artificielle (IA) illustre la capacité humaine à se dépasser. L'IA, bien que porteuse d'un potentiel transformationnel dans plusieurs secteurs, reste une technologie à double tranchant, car elle présente aussi des limites et des biais qui peuvent nuire à l'humain.

L'intervenant a plaidé pour une appropriation stratégique de l'IA en Afrique, insistant sur la nécessité d'une réflexion souveraine, structurée et éthique. Il a également invité la RDC à s'inspirer des modèles réussis d'autres pays, afin de bâtir une stratégie nationale inclusive, souveraine et sécurisée.

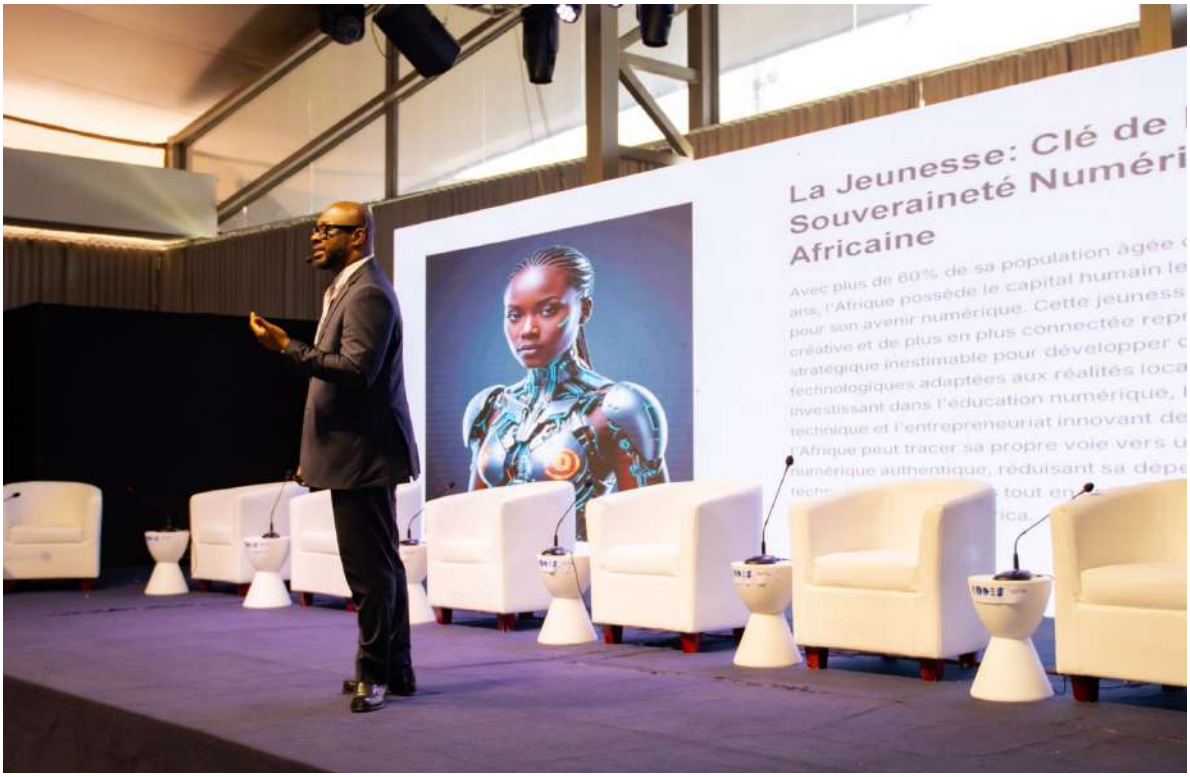

Défis identifiés

- Absence de production locale d'outils numériques, en particulier d'IA
- Rôle passif de l'Afrique comme simple consommatrice de technologies étrangères
- Difficulté d'accès à l'électricité, notamment dans les zones rurales, freinant le déploiement des solutions IA

Solutions proposées

- Contrôle souverain des données numériques
- Protection renforcée des infrastructures critiques
- Indépendance technologique et décisionnelle des États africains
- Développement de compétences locales en IA
- Mise en place de centres d'excellence pour la recherche appliquée

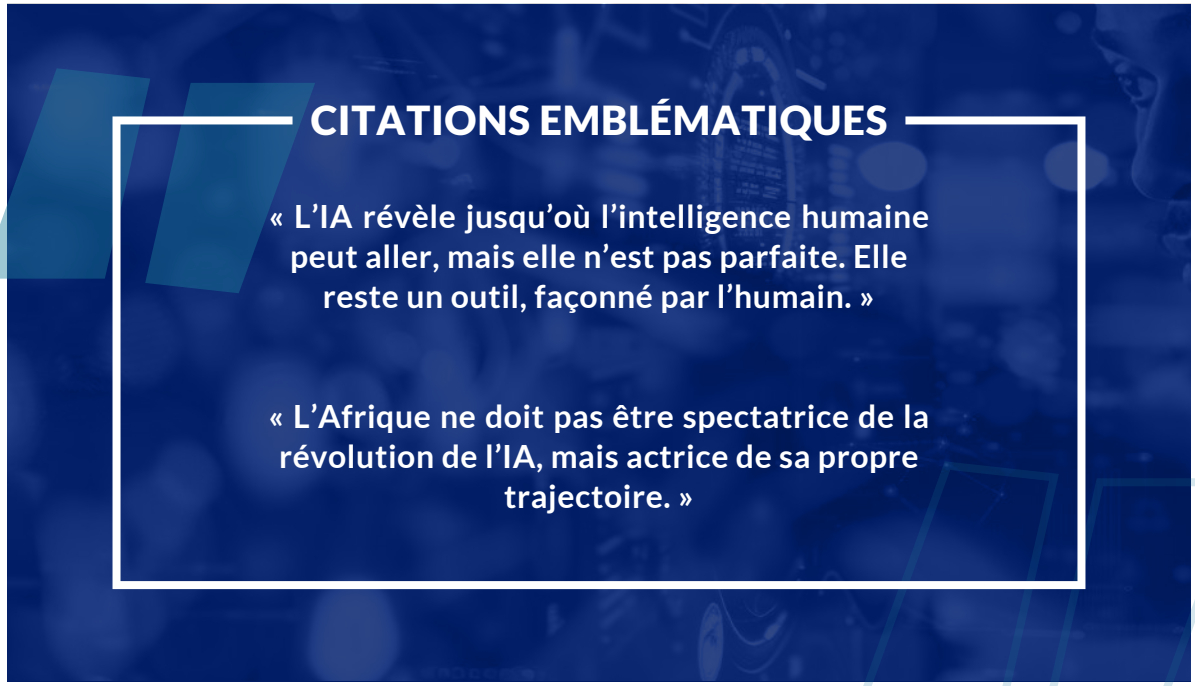

Actions et recommandations

- Créer des centres nationaux de formation en IA, dédiés à la recherche et à l'innovation
- Déployer des infrastructures numériques robustes et durables, même dans les zones rurales
- Développer des programmes de formation adaptés aux réalités africaines pour faire émerger une expertise locale
- Concevoir une politique nationale de l'IA, alignée sur les principes éthiques, la sécurité et l'autonomie
- Favoriser la coopération interafricaine pour mutualiser les connaissances, infrastructures et pratiques réglementaires

Commentaires libres

Cette keynote a rappelé que l'IA n'est pas une fin en soi, mais un moyen de renforcer la souveraineté technologique des pays africains. L'Afrique doit penser l'IA non comme un produit à importer, mais comme un levier de transformation locale, en gardant l'humain — son éthique, ses valeurs et ses talents — au centre du processus d'innovation. Comme l'a souligné M. Bayoh, « l'humanité précède la technologie », et le progrès reste un chemin collectif à tracer.

LE RÔLE DE L'ARSP DANS L'ÉCOSYSTÈME DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

Type de session : **Keynote stratégique**

Intervenant

SEM Miguel Kashal Katemb, Directeur Général de l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé – RDC)

Résumé des idées clés

Dans cette keynote inspirante, le DG de l'ARSP a mis en lumière le rôle stratégique que joue son institution dans la stimulation de l'innovation locale et de l'entrepreneuriat technologique en RDC, en particulier à Kinshasa. Il a salué la transformation numérique rapide de la capitale, qui ambitionne de devenir un hub technologique de référence en Afrique centrale.

L'orateur a souligné l'engagement du Chef de l'État à travers l'ARSP pour soutenir les jeunes entrepreneurs, stimuler l'investissement local, et positionner les Congolais parmi les grands innovateurs mondiaux. Il a insisté sur la puissance transformatrice de la technologie dans la création de richesse, d'emplois et de souveraineté économique.

Défis identifiés

- Faible taux de participation des jeunes dans les métiers technologiques
- Manque d'opportunités concrètes pour les startups congolaises
- Inégalités d'accès entre zones rurales et urbaines
- Absence de collaboration structurée entre les entrepreneurs locaux
- Insuffisance de compétences numériques et de formations adaptées
- Dépendance aux grandes entreprises étrangères pour la sous-traitance
- Instabilité politique freinant les investissements technologiques
- Faible visibilité des entreprises innovantes congolaises

Solutions proposées

- Booster la jeunesse dans le monde de la technologie, à travers des incitations concrètes
- Créer des opportunités de sous-traitance technologique locales via des quotas ou obligations
- Développer une stratégie numérique propre à l'ARSP, adaptée aux réalités congolaises
- Offrir des formations obligatoires en innovation pour toutes les entreprises sous-traitantes agréées
- Encourager les partenariats public-privé, notamment dans la formation, la cybersécurité, et l'accès au financement
- Instaurer des lois structurantes sur le contenu local et la sous-traitance technologique
- Investir massivement dans la création d'entreprises technologiques portées par des jeunes

CITATION EMBLÉMATIQUE

« La loi sur la sous-traitance vise à valoriser la création locale. »

« La transformation numérique de Kinshasa est un voyage, pas une destination. »

« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. »

« Le numérique ne doit pas nous échapper. »

« Quand on travaille en groupe, on est fort. »

« L'Afrique doit devenir créatrice de technologie, pas seulement consommatrice. »

Actions et recommandations

- Créer des structures de sous-traitance numérique dans les pôles urbains et universitaires
- Élaborer une feuille de route numérique nationale pour l'ARSP, avec un mandat clair d'innovation
- Légiférer sur le contenu local pour sécuriser les investissements congolais
- Renforcer l'incubation numérique via des partenariats (ex. Huawei – jeunes entrepreneurs)
- Mettre en place des programmes de formation de masse, notamment en cybersécurité et en entrepreneuriat digital
- Instaurer des quotas de sous-traitance réservés aux startups locales dans les marchés technologiques
- Soutenir la création de champions nationaux du numérique pour rivaliser à l'échelle internationale

Commentaires libres

L'ARSP, dans une RDC jeune et en mutation, pourrait devenir un catalyseur majeur de l'innovation et de la souveraineté numérique. Pour cela, un cadre stratégique, des moyens et une vision partagée sont nécessaires. La référence aux géants du numérique comme Facebook a servi à illustrer qu'un Congo numérique ambitieux est possible, à condition d'unir les forces publiques et privées autour de la jeunesse et de l'innovation.

STRATÉGIE NATIONALE DE GOUVERNANCE DES DONNÉES :
PILIER DE SOUVERAINETÉ. PROTÉGER ET GÉRER LES DONNÉES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Type de session : **Panel**

Intervenant

Modératrice : Olga Kavira, Directeur du Département des applications et contenus digitaux, Secretariat Général du Numérique

Panélistes :

1. Général Alexis Mutombo - Conseiller en Charge des Sytèmes informatiques, Télécommunications et Transmissions FARDC
2. Clarisse Kabole - Juriste, Ministère de la santé
3. Ndeye Maimouna - Experte en Transformation Digitale, Nations Unies Commission Économique pour l'Afriqur (UNECA)
4. Alain Engunda - Directeur des Études, Cadastre Minier
5. Myriam Mpoy - Cheffe de Département Réglementaire & Déléguée à la protection des données, Orange RDC

Résumé des idées clés

Ce panel a mis en lumière les enjeux stratégiques liés à la gouvernance des données dans un contexte de transformation numérique accélérée. Les intervenants ont souligné que la souveraineté numérique passe par la maîtrise et la sécurisation des données nationales, en particulier dans des secteurs sensibles comme le cadastre, la santé ou la défense.

Il a été rappelé que la sécurité des données est un enjeu de souveraineté et de défense nationale, et qu'un État ne peut être souverain sans infrastructures numériques propres et sans cadre juridique clair.

Parmi les points majeurs évoqués :

- L'importance de l'enregistrement, du traitement et de la classification des données
- La nécessité de sécuriser les infrastructures de stockage
- Le besoin urgent d'une gouvernance claire et cohérente des données à l'échelle nationale
- La reconnaissance que certaines données stratégiques congolaises sont stockées à l'extérieur, exposant le pays à des vulnérabilités

Défis identifiés

- Manque d'infrastructures locales pour l'hébergement sécurisé des données
- Externalisation des données sensibles vers des serveurs étrangers
- Faible respect des lois existantes sur la protection des données
- Numérisation incomplète des services de l'État (ex. : état civil encore manuel)
- Faible coordination entre services de sécurité et autorités numériques
- Absence de stratégie claire au niveau national et continental
- Fuite de données sensibles, notamment dans le secteur minier
- Complexité de la digitalisation sans compromettre la confidentialité et la sécurité
- Difficulté d'élaborer une politique publique unifiée dans un paysage institutionnel fragmenté

Solutions proposées

- Construction de data centers nationaux sécurisés
- Classification des données selon leur sensibilité et usage
- Création d'une autorité nationale indépendante de protection des données
- Mise en place d'une force spéciale de cybersécurité pour protéger les données nationales
- Adoption rapide d'une loi moderne sur la protection des données personnelles
- Développement d'infrastructures numériques souveraines
- Renforcement des capacités techniques des ministères et services publics
- Mise en réseau des différents acteurs (armée, cadastre, santé, télécoms)
- Sensibilisation des responsables publics et privés sur les enjeux decybersécurité

CITATIONS EMBLÉMATIQUES

« C'est bien d'avoir les infrastructures, c'est mieux de savoir les protéger. »

« Le code numérique prévoit tout sur ce que le consentement. »

« La proposition de loi de l'honorable Ron Bimwala sur la classification des données est essentielle. »

« Le système DHIS2 est un exemple de bonne pratique pour la gestion des données de santé. »

Actions et recommandations

- Adopter rapidement une loi nationale robuste sur la protection des données
- Identifier et catégoriser chaque type de donnée selon sa finalité et son niveau de sensibilité
- Investir dans des solutions locales de stockage, de traitement et de sauvegarde des données
- Créer un cadre de coopération interétatique africain sur la sécurité des données
- Renforcer la sécurité des infrastructures stratégiques
- Former les agents publics et techniciens aux normes de cybersécurité
- Assurer la transparence et le respect de la vie privée dans la collecte des données personnelles
- Numériser progressivement les systèmes sensibles (cadastre, état civil, sécurité) en garantissant leur protection

Commentaires libres

Cette session a été globalement jugée enrichissante par les participants. Elle a permis de poser les bases d'une réflexion structurée sur la souveraineté numérique à travers la protection des données. Néanmoins, certains échanges ont manqué de profondeur technique, et la réalité des écarts entre les lois et leur application concrète ont été peu développées. Une recommandation claire est ressortie : faire de la gestion des données une priorité stratégique, au même titre que l'énergie ou la défense nationale.

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE POUR LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EN RDC : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Type de session : **Keynote stratégique**

Intervenant

Brozeck Kandolo - Président, Droit-Numérique.cd, France

Résumé des idées clés

Cette keynote a proposé un diagnostic lucide et critique de l'environnement légal et réglementaire encadrant le numérique en RDC. L'intervenant a mis en lumière le déséquilibre systémique entre les États et les grandes firmes technologiques internationales, souvent plus puissantes économiquement que les institutions publiques elles-mêmes.

Il a souligné que certains géants du numérique, à l'image de cas notoires comme Pegasus (Israël) ou certains logiciels chinois, opèrent dans des zones grises, contournant les législations fiscales ou exploitant les données des citoyens sans transparence ni redevabilité.

À travers l'examen du Code du Numérique, de la loi télécoms de 2020, et des lois fiscales récentes, Brozeck Kandolo a rappelé que la souveraineté numérique ne se décrète pas : elle se construit par la loi, l'application rigoureuse des règles, et la capacité de l'État à imposer sa volonté face aux intérêts étrangers.

Défis identifiés

- Intouchabilité des plateformes numériques étrangères, souvent au-dessus des lois locales
- Dépendance critique aux infrastructures contrôlées par des acteurs extérieurs
- Mainmise de sociétés étrangères sur des marchés stratégiques, comme celui des passeports
- Évasion fiscale numérique : plusieurs entreprises Tech étrangères ne paient pas d'impôts en RDC
- Ingérence juridique étrangère : exemple de la loi américaine CLOUD Act (2018), qui autorise les autorités US à accéder à des données stockées par toute entreprise domiciliée sur son territoire, y compris hors des États-Unis

Solutions proposées

- Privilégier les outils numériques nationaux dans les services publics et les marchés stratégiques
- Renforcer les entreprises locales du numérique pour en faire des piliers de souveraineté
- Imposer une fiscalité numérique aux entreprises étrangères opérant sur le territoire congolais
- Mettre en place un mécanisme d'inspection et de régulation des firmes internationales collectant des données en RDC
- Assurer une cohérence légale entre souveraineté, fiscalité et cybersécurité

CITATION EMBLÉMATIQUE

« Le Code numérique définit, dans l'un de ses articles, le concept même de souveraineté numérique. »

« La loi télécoms de 2020 pose les bases, mais des ajustements restent nécessaires afin d'harmoniser l'ensemble des textes juridiques sectoriels et de répondre aux nouveaux défis. »

Actions et recommandations

- Construire des data centers souverains en RDC, afin de stocker les données sensibles à l'intérieur du pays
- Mettre à jour et appliquer strictement les lois existantes, en particulier celles relatives à la fiscalité et à la cybersécurité
- Renforcer le cadre juridique régional afin d'exiger la résidence fiscale effective des multinationales opérant localement en Afrique. Élaborer des clauses de réciprocité dans les partenariats technologiques
- Instaurer une autorité de surveillance et d'audit numérique indépendante

Commentaires libres

L'intervenant a livré une analyse structurée, engagée et pédagogique, alertant sur l'impuissance juridique des États africains face aux multinationales technologiques, souvent protégées par des cadres extraterritoriaux. Il a plaidé pour un État plus proactif, plus visible et plus ferme dans le numérique, rappelant qu'un État souverain se reconnaît à sa capacité d'imposer ses règles sur l'ensemble de son territoire, y compris dans l'espace virtuel.

Cette Keynote a été saluée comme un appel à la vigilance législative, à l'action réglementaire et à la souveraineté assumée.

TABLE RONDE PARLEMENTAIRE : GOUVERNANCE ET RÉGULATION POUR UNE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Type de session : **Panel**

Intervenant

Modérateur : Brozeck Kandolo, Président, Droit-Numérique.cd, France

Panélistes :

1. Hon. Ompeta Emmanuel– Député National, Assemblée nationale
2. Hon. Ayobangira Jean-Pierre – Député National, Assemblée nationale
3. Mme. Lydie Omanga – Vice-présidente, ARPTC
4. Prof. Kodjo Ndukuma – Professeur à l'Université Protestante au Congo (UPC)
5. Me. Prosper Ntetika, Président, Law & Technologies, RDC

Résumé des idées clés

Dans un contexte où le numérique reconfigure les équilibres économiques, sociaux et géopolitiques, cette table ronde a exploré le rôle essentiel des parlements dans la construction de la souveraineté numérique africaine. L'accent a été mis sur l'urgence d'agir pour encadrer les géants technologiques, promouvoir les solutions locales et adopter des lois efficaces pour protéger les droits numériques des citoyens.

La session a aussi mis en lumière l'impact que peut avoir une collaboration parlementaire transnationale, à travers des exemples concrets de projets législatifs partagés. Il s'agit d'une approche stratégique de la régulation numérique, qui associe souveraineté, innovation et inclusion.

Défis identifiés

1. Dépendance étrangère persistante

- Infrastructures numériques et services cloud contrôlés par des entreprises non africaines
- Hébergement des données sensibles en dehors du continent, avec un risque élevé d'exploitation et de surveillance

2. Faiblesse du cadre législatif africain

- Manque de lois robustes sur la cybersécurité et la protection des données
- En 2023, seuls 28 pays africains disposent d'un cadre légal dédié à la protection des données

3. Manque d'expertise et de souveraineté technique

- Pénurie de compétences locales dans les domaines clés : cybersécurité, développement logiciel, gestion des données
- Dépendance aux importations technologiques

Actions et recommandations

- Adopter des lois solides et harmonisées en matière de données personnelles et de cybersécurité
- Construire un écosystème réglementaire régional pour encadrer les flux numériques transfrontaliers
- Développer les infrastructures souveraines (data centers, backbones, cloud africain)
- Imposer des obligations de résidence numérique aux entreprises Tech opérant en Afrique
- Favoriser la coopération parlementaire africaine, en particulier pour les normes numériques, la fiscalité des géants du numérique et la protection des droits numériques
- Créer un comité de liaison Parlement-Régulateur, pour établir un dialogue régulier et opérationnel sur les tendances technologiques, les priorités de régulation et les besoins législatifs.

CITATIONS EMBLÉMATIQUES

« Les données sont le pétrole du XXIe siècle, mais leur contrôle est la clé de la liberté. »

Commentaires libres

Cette session parlementaire a réaffirmé que la souveraineté numérique est d'abord une bataille législative et politique. Les parlementaires africains ont un rôle central à jouer pour garantir l'autonomie technologique durable des États du continent, en veillant à protéger les citoyens, leurs données, et les actifs stratégiques numériques.

Il a été rappelé que l'Afrique dispose d'un potentiel immense, mais que celui-ci doit être soutenu par des lois fortes, des institutions responsables et une gouvernance moderne. Cette transformation implique un changement de posture : de simple consommateur de technologies à régulateur actif et innovant.

ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION : SOUTENIR LES STARTUPS TECHNOLOGIQUES ET L'ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE

Type de session : **Panel**

Intervenant

Modérateur : Tania Katanga-Mate, Investment Promotion Senior Manager, Tony Blair Institute

Panélistes :

1. Freddy Mpinda – Conseiller principal, innovation numérique, Primature RDC
2. Thierry Mbimi – Directeur audit interne, Ecobank Togo
3. Marc Tshibasu – Head of OADC
4. Hugues Emmanuel Tshibanda – Responsable développement produit, Illicocash – Rawbank

Résumé des idées clés

Ce panel a porté sur la nécessité de bâtir un écosystème solide d'innovation et de soutien aux startups technologiques pour favoriser une transformation numérique durable en RDC. Les intervenants ont insisté sur l'importance de l'accès au financement, à la formation et à l'encadrement, ainsi que sur le rôle structurant que doivent jouer les banques et les institutions publiques.

Il a été rappelé que les startups sont des moteurs de création d'emplois, de valeur et d'innovation, mais qu'elles peinent à se formaliser et à accéder à un cadre juridique et financier adapté à leur réalité. Le secteur bancaire est prêt à accompagner les jeunes entrepreneurs, à condition d'instaurer un climat de confiance, de formalisation et de bonne gouvernance.

Défis identifiés

- Accès limité au financement pour les jeunes entreprises en démarrage
- Formalisation administrative des startups encore trop complexe et décourageante
- Manque d'application concrète des lois de soutien à l'innovation et au numérique
- Absence de dispositifs adaptés aux personnes vivant avec un handicap, notamment dans les filières numériques
- Faible densité de startups innovantes à l'échelle nationale
- Carence de banques véritablement congolaises, alignées sur les réalités locales de l'entrepreneuriat Tech

Solutions proposées

- Créer des environnements de confiance entre banques, jeunes entrepreneurs et institutions
- Soutenir l'idée qu'une startup peut être un moteur économique majeur (objectif : startups à 1 million USD de chiffre d'affaires)
- Faciliter l'accès aux prêts pour les jeunes porteurs de projets à travers des produits bancaires adaptés
- Encourager la formalisation simplifiée des structures entrepreneuriales émergentes
- Multiplier les programmes de mentorat, incubation et formation sectorielle

Actions et recommandations

- Développer des mécanismes de financement flexibles pour les startups
- Instaurer des partenariats entre banques et incubateurs pour orienter les jeunes entrepreneurs
- Lancer des programmes de formation spécialisés en entrepreneuriat numérique
- Favoriser l'émergence de banques publiques ou coopératives, orientées vers le financement de l'innovation locale
- Encadrer les porteurs de projets dès l'idéation, et leur offrir un accompagnement jusqu'à la maturité du produit ou service

CITATION EMBLÉMATIQUE

« La RDC est un pays de talents. »

« Les banques existent, il y a des opportunités — à nous de les transformer. »

Commentaires libres

Les panélistes ont unanimement souligné que la jeunesse congolaise regorge de talents et d'idées, mais qu'elle fait face à un environnement administratif, réglementaire et financier peu favorable. L'État congolais a un rôle décisif à jouer en mettant en place des banques publiques ou des fonds d'investissement dédiés aux startups, et en instaurant des incitations claires pour orienter les institutions financières vers l'économie numérique. La session a été perçue comme un appel fort à l'action collective pour que l'innovation devienne un véritable pilier de la croissance en RDC.

ETENDRE LA CONNECTIVITÉ : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR UNE RDC NUMÉRIQUE INCLUSIVE

Type de session : **Panel**

Intervenant

Modérateur : Michel Bienvenu Lamba - Unité de Gestion de Projet de Transformation numérique, UGPTN, RDC

Panélistes :

1. Junior Luyindula - External Affairs anf Regulatory Manager, Africell RDC
2. Hedda Isantu Matumwene - Directeur de Solution Huawei

Résumé des idées clés

Ce panel a porté sur les stratégies à adopter pour étendre la connectivité numérique en RDC, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines encore mal desservies. Les intervenants ont mis en évidence que l'accès universel au numérique doit être reconnu comme un droit, condition sine qua non pour réaliser la souveraineté numérique du pays. Ils ont présenté plusieurs composantes clés d'une infrastructure inclusive :

- Backbone national pour interconnecter le pays
- Réseaux d'accès et équipements locaux pour les utilisateurs finaux
- Cloud national souverain pour héberger les données en interne
- Capital humain pour exploiter durablement les infrastructures
- Modèle économique équitable évitant de pénaliser l'usager final
- Les échanges ont souligné que l'État congolais doit jouer un rôle moteur pour garantir une connectivité accessible, abordable et continue sur tout le territoire.

Défis identifiés

- Faible couverture numérique dans les zones rurales
- Coût élevé de l'accès à Internet, en particulier pour les populations défavorisées
- Manque d'infrastructures de base (backbone, fibre, énergie)
- Inadéquation des modèles économiques actuels, défavorisant l'inclusion
- Inégalités géographiques d'accès au numérique (milieux urbains vs ruraux)

Actions et recommandations

- Intégrer la connectivité dans les priorités nationales d'aménagement du territoire
- Créer des incitations fiscales et réglementaires pour les opérateurs télécoms actifs en zones rurales
- Rendre l'accès à Internet abordable, avec une régulation des prix ciblée
- Déployer des programmes nationaux de formation pour développer les compétences locales en gestion des réseaux
- Accélérer la mise en œuvre d'un cloud souverain et de centres de données régionaux
- Valoriser les solutions innovantes locales pour atteindre les zones les plus reculées

CITATIONS EMBLÉMATIQUES

« Considérer les difficultés comme des opportunités. »

Commentaires libres

Les discussions ont mis en évidence que l'inclusion numérique est avant tout un projet de société, qui repose autant sur la technologie que sur la volonté politique. Si les opérateurs télécoms, soutenus par l'État, adoptent des modèles innovants pour étendre la connectivité, la RDC pourra non seulement réduire sa fracture numérique, mais aussi accélérer son développement économique et social. La connectivité, en tant que droit, doit devenir un pilier de la politique publique.

Des encarts publicitaires ont vu Silikin Village, TotalEnergies Cartes et Illico Cash présenter leurs produits et services.

L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, UNE NOUVELLE FRONTIÈRE DE SOUVERAINETÉ

Type de session : **Keynote stratégique**

Intervenant

Mike Nkongolo, Digital and tech transformation policy advisor, Tony Blair Institute

Résumé des idées clés

Cette keynote a posé un cadre ambitieux et visionnaire pour la construction d'une RDC souveraine et compétitive à l'ère numérique. Elle affirme que la souveraineté moderne ne se limite plus aux frontières physiques, mais repose sur la maîtrise des données, des infrastructures numériques et des normes technologiques.

La RDC, jeune et pleine de potentiel, fait face à une double urgence : transformer ses ressources humaines et naturelles en levier numérique, et rattraper son retard en matière de connectivité, d'identité digitale, et d'innovation locale. La présentation propose une feuille de route en cinq piliers, appuyée par une vision claire à l'horizon 2035.

Défis identifiés

- Taux de pénétration Internet faible (25 %), concentré en milieux urbains
- Absence d'identité numérique universelle pour les citoyens
- Externalisation de la valeur ajoutée numérique à travers des plateformesétrangères
- Faible interopérabilité des systèmes locaux avec les technologies mondiales
- Manque de mécanisme de transformation numérique coordonné et durable

Solutions proposées

- Définir une stratégie de souveraineté numérique nationale, adossée à une feuille de route sur 10 ans
- Créer une Digital Delivery Unit pour coordonner les efforts et assurer la livraison des résultats par les autorités
- Développer un cloud national et des infrastructures ouvertes et souveraines
- Instaurer une identité numérique pour tous les citoyens
- Investir dans l'éducation numérique dès le primaire et le développement du capital humain numérique local
- Soutenir l'innovation locale à travers des financements d'amorçage, des sandboxes réglementaires et un appui à la R&D
- Coopérer stratégiquement avec des partenaires techniques africains et internationaux, plutôt que d'importer des solutions clé en main

Actions et recommandations

- Lancer officiellement une feuille de route nationale pour la souveraineté numérique, avec :
  - Une vision partagée à 10 ans
  - Des priorités d'actions concrètes sur 3 ans
  - Une gouvernance multi-acteurs (État, secteur privé, partenaires techniques)
- Mobiliser l'expertise de partenaires spécialisés, comme le Tony Blair Institute, pour accompagner la transformation
- Faire émerger la RDC comme un hub numérique africain dans des domaines comme :
  - L'agriculture intelligente
  - La fintech inclusive
  - L'e-gouvernement souverain

CITATION EMBLÉMATIQUE

« La souveraineté aujourd'hui ne se mesure plus uniquement par des frontières physiques, mais par la capacité à maîtriser les données, les infrastructures numériques et les standards technologiques. »

« Nous ne devons pas consommer le numérique. Nous devons le façonner. »

« Ceux qui écrivent les règles du numérique aujourd'hui écriront les règles du commerce, de la justice, et de la souveraineté demain. »

Commentaires libres

Cette intervention a été perçue comme un discours fondateur dans la redéfinition de la trajectoire numérique de la RDC. Elle offre un cadre stratégique clair, mobilisateur et réaliste, ancré dans une vision souveraine, inclusive et résiliente du développement numérique. Elle appelle à l'action immédiate pour ne plus subir l'agenda technologique mondial, mais devenir acteur de sa propre transformation, aux côtés de partenaires alignés sur les priorités nationales.

Commission éditoriale :

Bemba Tema Magalie
Kandolo Brozeck
Nkongolo Mike

Commission rédactionnelle:

Rédacteur en chef

Nkongolo Mike

Rédacteurs

Baseme Matokeo Justicia
Batubenga Tshimbela Frédéric
Batuakapa Amidou
Kabeya Tshilonda Enock
Kavugho Matokeo Levina
Lelo Bembolo Jonathan
Mampuya Nseka Dercy
Mapamboli Fukiau Channel
Mukendi Tshondo El Joenaï
Ngoy Deogracias

Commission graphique et production

Levy Mbiya
Makunda Gloire
Priestt communication
Salomo Josias